



Honfleur, le 11 aout 2025

**Aux habitants de la rue Charrière Saint
Léonard, de la Résidence Frédéric Sauvage,
de la rue Saint Léonard.**

Nos réf. : AM/ Travaux réseaux rue Charrière Saint Léonard

Objet : Travaux de réseaux dans la rue Charrière Saint Léonard

Mesdames, Messieurs,

Nous nous sommes engagés à intégralement requalifier la rue Charrière Saint Léonard afin de mieux répondre aux besoins de la vie quotidienne et au confort des riverains. Ces travaux seront réalisés à compter de janvier 2026, et pour une durée de 4 mois, et permettront d'élargir les trottoirs, de créer des sas et des chicanes pour limiter la vitesse des véhicules, de travailler sur des revêtements plus qualitatifs, insonorisés et conformes à l'authenticité du cœur historique de notre ville.

Préalablement à ces travaux de requalification, de nombreuses études et analyses ont été entreprises sur les réseaux d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable. Pour éviter tous soucis sur ces réseaux anciens, il a été décidé conjointement par les différents gestionnaires de ces réseaux, de les remplacer dans le cadre d'un chantier commun qui débutera le 8 septembre 2025 et finira mi-décembre par une intervention de l'entreprise GRDF qui réalisera également une modernisation de son réseau.

Compte tenu de l'étroitesse de la rue, du nombre important de riverains, et de l'importante emprise des tranchées, ces travaux de réseaux seront assez compliqués à mener et nécessiteront la fermeture de la zone de chantier selon 4 phases successives afin de limiter au plus les gênes occasionnées.

Par ailleurs, les analyses réalisées sur les collecteurs principaux d'assainissement et d'eau pluviale ont mis en évidence des matériaux amiantés que nous devons supprimer en respectant scrupuleusement les règles afin de préserver la santé de tous. C'est pour cette raison que certaines zones de la rue seront parfois totalement isolées.

Compte tenu de tous ces éléments, nous insistons particulièrement pour que les règles de circulation et de stationnement soient respectées pendant toute la durée de ce chantier de réseaux.

La première zone concernée sera le **carrefour rue Charrière Saint Léonard / rue Saint Léonard / rue Vannier**. Entre le 8 septembre et le 19 septembre inclus (dates prévisionnelles). La circulation et le stationnement seront interdits dans le carrefour. Des déviations seront mises en place pour éviter que les véhicules s'engagent dans le secteur et la rue Vannier sera mise en impasse et en double sens pour permettre aux habitants de sortir de chez eux. Une importante communication sera réalisée sur les quartiers du Plateau via des panneaux routiers, les écrans de communication, le site internet de la ville et l'application mobile, afin d'informer le plus grand nombre de personnes.

La seconde zone correspondra à **la section comprise entre la rue Saint Léonard et la résidence Frédéric Sauvage**. Dans cette partie de la rue Charrière Saint Léonard, la circulation et le stationnement seront interdits du 17 septembre au 14 octobre inclus (dates prévisionnelles). Des déviations seront mises en place pour éviter que les véhicules s'engagent dans cette section de la rue Charrière Saint

Léonard. La résidence Frédéric Sauvage restera accessible le plus possible selon l'avancée quotidienne du chantier. Néanmoins, toute la partie haute de la rue ne sera accessible que par la rue aux Chats et le chemin des Longchamps. Pour inciter les automobilistes à éviter le secteur, une importante communication sera réalisée sur les quartiers du Plateau via des panneaux routiers et les écrans de communication.

La troisième zone de travaux correspondra à **la section comprise entre la résidence Frédéric Sauvage et la rue aux Chats**. Dans cette partie de la rue Charrière Saint Léonard, la circulation et le stationnement seront interdits du 15 octobre au 24 octobre inclus (dates prévisionnelles). Durant les premiers jours de cette troisième phase, la résidence Frédéric Sauvage sera difficilement accessible en voiture. Les tranchées de travaux seront ouvertes au niveau du carrefour pendant deux à trois jours. Les riverains seront donc invités à se garer dans les autres parkings de la ville pendant cette petite période très contraignante. Comme pour les phases précédentes, les panneaux de communication et les déviations seront largement déployés pour inciter les automobilistes à éviter le secteur.

La quatrième zone de travaux correspondra à **la section rue aux Chats / Chemin des Longchamps et au carrefour chemin des Longchamps / côte Vassal**, jusqu'au chemin du Petit Saint Pierre. Dans cette zone de travaux, la circulation sera interdite du 27 octobre au 14 novembre inclus (dates prévisionnelles). Durant cette phase de travaux, nous serons obligés de changer le sens de circulation de la côte Vassal. Ce changement de sens de circulation est primordial pour que les habitants du chemin du Petit Saint Pierre et de la côte Vassal puissent sortir de chez eux.

Durant toutes ces phases de chantier, des points de collectes des ordures ménagères et des sacs de tri seront installés au bout de chaque zone de travaux. Une vigilance particulière sera assurée par les services de collecte de la CCPHB et leur prestataire, la COVED.

Sachez que nous mettrons, avec l'entreprise intervenante (la SADE), le bureau de Maitrise d'œuvre et les syndicats propriétaires des réseaux, tout en œuvre pour limiter au mieux les gênes induites par ce chantier. Néanmoins nous sommes bien conscients que cette période sera compliquée pour tout le monde, mais le respect du chantier et l'attention que nous porterons, tous, à ne pas circuler ou stationner dans les zones interdites sont autant de garanties pour ne pas prendre de retard et obtenir un résultat final de qualité.

Tout au long de ces périodes de travaux, nous publierons des documents d'information afin de communiquer au plus grand nombre d'habitants l'avancée des chantiers et l'évolution des conditions de circulation.

Pour faciliter la période et essayer de trouver des solutions en cas de problème, un chef de chantier sera toujours présent dans la zone de chantier du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h. Le chef de chantier de la SADE sera **Sylvain Hamon**. Il sera joignable au **06 22 94 07 77**. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui en cas de problème. En parallèle des entreprises sur site, la Direction des Services Techniques de la ville de Honfleur (02 31 81 88 00) et Maxime Prével, technicien du SIVOM (06 59 52 11 61) restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de recevoir nos plus sincères salutations.

Michel Lamarra

Michel Lamarra

Maire de Honfleur
Président du SIVOM



Jean-Marie Delamare

Maire de Fourneville
Président du Syndicat des
Eaux du Pays de Honfleur

Félicé Alvarez

Adjoint au Maire de Honfleur
Adjoint aux Travaux et
à la Sécurité